



Mon fils a 18 ans et veut venir vivre avec moi son père

Par **phil85**, le **10/08/2014** à **15:18**

Bonjour voilà j'ai 2 enfants âgés de 12 et 18 ans et c'est leur maman qui en a la garde . Aujourd'hui min fils âgé de 18 ans veut venir vivre avec moi et je ne sais comment faire. Je verse aussi une pension alimentaire pour les deux. Sa mère ne veut pas où si mais elle veut continuer a percevoir les droits CAF et pensions. Alors aujourd'hui j'ai besoin de conseil merci de votre aide .

Par **pseudozut**, le **10/08/2014** à **22:08**

bonsoir,

votre fils ayant 18 ans peut choisir de venir habiter chez vous
je vous conseille de faire une requete de changement de situation auprès du jaf afin d'enregistrer ce changement officiellement et que vous soyez exempté de payer la PA à la mère alors que vous avez en charge un enfant
de ce fait, elle ne touchera plus les alloc mais c'est ainsi et vous vous ne supporterez pas 2 fois la charge de votre fils (la PA et sa présence et charges que vous en supporterez)
il faut que la mère soit honnête et si elle n'a pas la charge de 2 enfants, elle n'a pas à toucher des alloc pour 2.
demander conseils auprès des juristes ou attendez d'autres avis
bon courage et bonne semaine

Par **Visiteur**, le **11/08/2014** à **08:49**

Bonjour,

ok avec pseudozut ! Si votre fils vient vivre chez vous à demeure, que celà soit fait officiellement dans les règles ! Plus de PA pour vous et plus d'alloc pour la maman !